ACADÉMIE

# DE LYON

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

Affaire suivie par :

Philippe Sbaa (IA-IPR EPS)
Pierre-Etienne Tailfer (IA-IPR EPS)
Mél : ipr@ac-lyon.fr

Inspection du Second Degré

## Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

Nom et Adresse de l’établissement
Date

## Objet : Demande de neutralisation d’une ou de plusieurs épreuves d’EPS en CCF pour un groupe de candidat

Cette demande doit être adressée aux IA IPR EPS le plus tôt possible pour être avalisée.

 Nous demandons que la ou les épreuves soient neutralisées

* 1ère épreuve : APSA, date de l’épreuve
* 2nd épreuve : APSA, date de l’épreuve
* 3ème épreuve : APSA, date de l’épreuve

Nom du groupe saisi dans Cyclades et Santorin :

Nombre de candidats concernés :

La filière des candidats concernés : Bac GT, Bac Pro, Cap

Voici les raisons de cette demande :

* Ce groupe de candidats n’a pas suivi un nombre de séances suffisant pour être évalués du fait de l’indisponibilité de l’installation sportive permettant l’enseignement de l’activité support de l’épreuve.
* Ce groupe de candidats n’a pas suivi un nombre de séances suffisant, du fait du non remplacement de l’enseignant EPS.
* Ce groupe de candidats n’a pas suivi un nombre minimum de séances du fait des périodes de stages en entreprise.
* Autre situation…

Après accord par les IA IPR EPS, vous devrez cliquer dans Santorin sur le bouton « CE » (Cas Exceptionnel), ce qui neutralise une épreuve pour la totalité des candidats du groupe identifié. Vous devrez également présenter ce document lors de la pré-commission départementale.

Nous attestons par le présent courrier, de la véracité de cette situation.

Prénom et nom du chef d’établissement Cachet de l’établissement

Signature A ………………………, le ………………….